

Sous l'emprise de la folie ?

Des pratiques psychiatriques à la responsabilité humaine



Aujourd'hui les psychiatres intervenant auprès des tribunaux confrontent de plus en plus les malades mentaux criminels à la réponse pénale et au milieu carcéral. Comment expliquer un tel état de fait ? L'histoire sociale de la psychiatrie contemporaine s'appuie sur un contexte professionnel mouvant en mesure d'expliquer cette tendance sur une longue période. Si dans les années 1960-1970 les psychiatres valorisaient des motivations humanistes pour confronter les malades à la loi, de nos jours la question victimaire et celle de la dangerosité deviennent centrales.

INTERVENANT(E)S

- **Caroline Protais**, sociologue (Cermes3), auteure de *Sous l'emprise de la folie ? L'expertise judiciaire face à la maladie mentale (1950-2009)*
- **Richard Rechtman**, psychiatre, anthropologue, directeur du Labex Tepsis (EHESS)
- **Camille Lancelevée**, sociologue (EHESS)
- **Paul Bensussan**, expert psychiatre

MODÉRATEUR

Nicolas Dodier, sociologue (EHESS/INSERM)

Mardi 16 mai 2017 18h > 20h

Lieu : EHESS • Salle 13, 6^e étage • 105, bd Raspail • Paris 6^e

Inscription en ligne sur : tepsis.fr

www.tepsis.fr

www.editions.ehess.fr